

Rapport de gestion ↳ 2022

Genedis



1 Introduction

Chiffres clés	05
Message	06
Temps forts	08
Zone de desserte	10

2 Organisation et gouvernance

Organisation	12
Gouvernance	13
Groupe et participations	14
Développement durable	15

3 Activités 2022

Réseau électrique	17
Télécommunications	18
Commerce et marketing	19
Transition énergétique	20
Services aux collectivités	22

4 Sociétés filles et partenaires

Setelec	25
Roman	26
Vizen	26
Inera / Smart Data Energie	27

5 Personnel

Ressources humaines	29
Santé et sécurité au travail	30

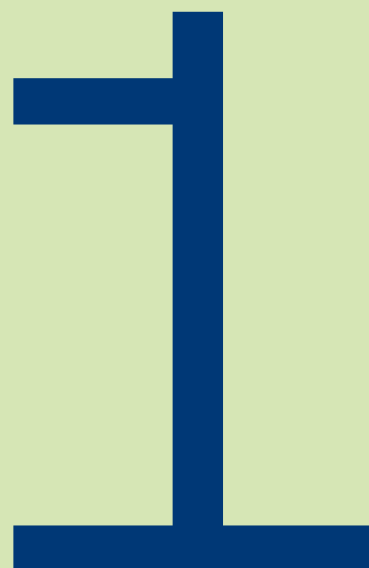
6 Finances

Comptes annuels	32
Comptes consolidés	41



Introduction

Chapitre



69,8

millions de chiffre d'affaires

254

millions de kWh d'énergie
100% renouvelable livrés

51

communes alimentées en électricité
et/ou télécommunications de
Chardonne à Thyon-Les Collons

7,6

millions de bénéfice d'exploitation
avant amortissements

4733

clientes et clients Greenelec ont choisi une énergie 100% valaisanne
et issue d'un mix hydraulique-solaire-éolien
(pour 1,5 centime de + par kWh)

189

collaboratrices et collaborateurs

2,3

millions investis dans le développement
de l'énergie solaire

113

km de fibre optique supplémentaires installés

3000

nouveaux bâtiments raccordés au réseau de fibre optique,
ce qui représente 850 nouveaux logements
ou locaux commerciaux

2022, année charnière à double titre

Marché de l'électricité sous tension, flambée des prix, risque de pénurie : le secteur de l'énergie a traversé une année 2022 pour le moins mouvementée. Philippe Délèze et Francis Dumas font le point sur les enseignements à en tirer, et sur la manière dont le Groupe SEIC-Télédis a réussi sa métamorphose en Genedis dans un contexte aussi particulier.



Francis Dumas
Président

↳ **Genedis est capable d'accompagner ses clients sur toute la chaîne de l'efficacité énergétique.**

Comment avez-vous vécu cette année 2022 ?

Francis Dumas Ce fut une année chargée en émotions et en contrastes. Nous l'avons entamée avec l'enthousiasme de fêter notre 30^e anniversaire. Puis l'actualité brûlante du secteur de l'énergie nous a rattrapés. Malgré tout, nous avons pu lancer notre nouvelle identité de bien belle manière. Je tiens à saluer le travail de toutes les personnes qui ont œuvré à cette métamorphose. Une reconnaissance particulière également à toutes celles et ceux qui, au cours des trente dernières années, ont contribué au succès de notre entreprise.

Philippe Délèze Il était important pour nous d'aller au bout de notre refonte d'identité. Car au-delà d'un changement de nom et de logo, cette démarche accompagne toute notre stratégie d'entreprise.

Genedis incarne un nouveau départ ?

F.D. Il s'agit davantage d'un nouveau positionnement que d'un nouveau départ. Nous avons profité des réflexions sur notre identité pour nous interroger sur notre raison d'être, nos valeurs, notre vision. Nous avons reconstruit ces éléments en les adaptant à notre environnement actuel. Genedis s'affirme comme un partenaire énergétique global, capable d'accompagner ses clients avec des solutions clés en main sur toute la chaîne de l'efficacité énergétique.

P.D. La marque Genedis insuffle un nouvel élan à notre entreprise, et l'emmène, ainsi que nos clients, dans un nouvel univers. Elle simplifie aussi les choses, que ce soit administrativement ou en matière de communication. Les domaines de l'énergie et du multimédia sont aujourd'hui étroitement imbriqués. Grâce à la fusion en cours de nos deux principales sociétés, notre positionnement gagne en clarté, aussi bien auprès des particuliers et des entreprises que des collectivités.

Si 2022 a été une année charnière pour Genedis, elle l'a été aussi pour le secteur de l'électricité. Dans quelle mesure la crise que nous avons vécue marque-t-elle un tournant ?

P.D. Cette crise énergétique a réveillé les consciences et nous a rappelé que nous nous étions un peu trop reposés sur nos acquis. Elle a pointé du doigt notre dépendance vis-à-vis des importations, qui met en péril notre sécurité d'approvisionnement, ainsi que le retard du pays en matière de transition énergétique et d'investissements dans nos outils de production renouvelable.

Ces signaux d'alerte ont-ils été entendus ?

P.D. Ils l'ont été. Par la population, qui a été sensibilisée à la valeur de l'énergie et qui a fait des efforts pour ne pas la gaspiller, et par le monde politique, qui met en place un cadre légal favorable au développement accéléré de projets renouvelables. Nous sommes sur le bon chemin. Le plus difficile reste néanmoins de poursuivre dans cette voie.

Pourquoi cette réserve ?

P.D. En période de crise, le discours était unanime sur la nécessité de renforcer notre approvisionnement indigène. Mais une fois le spectre d'une pénurie éloigné, des voix s'élevaient déjà pour remettre en cause certains choix. Le solaire alpin, notamment, a commencé à soulever des critiques. Il y a aujourd'hui urgence à investir dans le renouvelable pour réduire notre dépendance vis-à-vis de l'étranger. Nos voisins le font massivement pour sécuriser leur approvisionnement. À nous d'en faire autant.

Que met en place Genedis pour maîtriser son approvisionnement ?

F.D. Nous travaillons sur plusieurs axes en cherchant à diversifier nos prises de participation dans des parcs de production renouvelable et en créant de nouveaux partenariats stratégiques en Valais ainsi qu'au niveau suisse. Il faut explorer toutes les pistes, et développer le solaire sur le bâti existant, tout en renforçant notre production hivernale grâce à des projets hydrauliques, éoliens et des parcs solaires alpins.

Votre prise de participation dans Salanfe SA illustre-t-elle cette stratégie ?

F.D. Absolument. En acquérant les parts de Salvan, Vernayaz et Evionnaz, Genedis détient 21,9% du capital-actions de Salanfe SA. Dès l'entrée en vigueur de la nouvelle concession en 2033, ce sont 22 GWh verts qui viendront renforcer notre approvisionnement indigène. Nous aurons ainsi la maîtrise de plus du quart de l'énergie que nous distribuons.

P.D. À long terme, notre objectif est d'assurer 50% de notre approvisionnement par notre propre production renouvelable et 50% par des achats sur les marchés. Concernant l'exemple de Salanfe, j'ajouterais qu'il reflète également le rôle que Genedis endosse auprès des communes. Les dossiers de retour de concession sont complexes. Nous avons accompagné les collectivités dans leurs réflexions et avons su les convaincre que nous avons toutes les compétences nécessaires pour gérer cette énergie produite localement.

Un dernier mot sur la hausse des tarifs. Vous avez annoncé une augmentation d'environ 30% pour 2023, légèrement supérieure à la moyenne suisse (27%), mais largement inférieure à celles d'autres acteurs du domaine. À quoi tient cette différence ?

P.D. La fixation des tarifs dépend de la stratégie d'approvisionnement de chaque distributeur, ainsi que de ses actifs. Notre politique d'achats est faite de contrats à court, moyen et long terme. Cette diversification nous a permis de limiter la hausse des prix. Et comme cela a été dit, nos investissements dans des outils de production renouvelable devront également nous permettre de réduire notre dépendance vis-à-vis du marché et de ses fluctuations.

→ Cette crise énergétique a réveillé les consciences.



Philippe Délèze
Directeur

Jubilé et changement d'identité

L'année de ses 30 ans, SEIC-Télédis s'est mué en Genedis. Cette refonte a été l'occasion pour l'entreprise de repenser son positionnement dans un environnement en pleine mutation.

Au revoir SEIC-Télédis, bonjour Genedis

En 2022, un vaste projet de refonte de l'identité de SEIC-Télédis a été mené. Après un appel d'offres exigeant réalisé durant l'automne de l'année précédente, le travail a débuté au mois de janvier avec l'agence de branding sélectionnée.

Le projet comportait trois volets: la conception de la nouvelle identité, la refonte des supports de communication et la campagne de lancement. Une large analyse de l'ancienne identité et des caractéristiques de l'entreprise a précédé la phase conceptuelle. Cette analyse a abouti à la conclusion que la marque SEIC-Télédis ne répondait plus suffisamment aux besoins de l'entreprise, notamment en matière de positionnement sur des marchés concurrentiels, et qu'un changement identitaire complet était nécessaire.

Réalisée au printemps, la phase conceptuelle ne s'est pas limitée aux aspects visuels, mais a concerné l'identité de marque au sens large, qu'il s'agisse de la raison d'être de l'entreprise, de ses valeurs ou du storytelling. Un groupe de travail, composé

de trois membres du conseil d'administration, du directeur, ainsi que des responsables communication et marketing, a été mis en place. La collaboration avec l'agence a permis l'élaboration d'une identité cohérente, sobre et élégante: Genedis.

Refonte des supports

Une fois la phase conceptuelle suffisamment avancée, le chantier de refonte de l'ensemble des supports de communication et de marketing a pu débuter. Ce travail d'envergure comprenait, entre autres, le site internet, les plaquettes produits, le film institutionnel, le magazine, la papeterie, les autocollants sur les véhicules, les vêtements de travail, le matériel événementiel, la signalétique ou les enseignes.

En parallèle, une campagne de lancement multicanale a été élaborée, puis initiée dès le dévoilement de la nouvelle identité, afin de faire connaître rapidement cette dernière. Des efforts conséquents ont également été réalisés dans la communication interne pour accompagner le changement et expliquer la marque, ses caractéristiques graphiques, ses valeurs, ainsi que les nouveaux supports à disposition.

Le mouvement, une idée forte

L'idée de mouvement se retrouve dans l'ensemble des éléments de marque et supports de communication, à commencer par le «G» de Genedis, qui se transforme en flèche et tourne sur lui-même, évoquant ainsi les énergies renouvelables et constituant le symbole de la nouvelle identité.

Les flèches sont utilisées aussi bien dans les supports imprimés que digitaux pour mettre en exergue certains mots et dynamiser la lecture. On les distingue également, de manière subtile, dans une gamme de pictogrammes propre à la marque.





←
Plus de 500 convives
ont participé
à cette soirée festive.

Un anniversaire sous le signe du renouveau

Le 16 septembre 2022, SEIC a fêté ses 30 ans, à Fully, en compagnie de plus de 500 convives. Collaborateurs, retraités, représentants des communes, autorités politiques, partenaires et amis de l'entreprise étaient présents lors de cette soirée décontractée et festive, ayant pour thème « Guinguette chic ». La rencontre a été organisée avec brio par des volontaires issus des différents services de l'entreprise, qui ont défini le concept de l'événement et coordonné les prestataires externes.

La soirée a été l'occasion de revenir sur l'histoire de la société, son développement, la diversification de ses activités, ainsi que l'évolution des secteurs de l'énergie et du multimédia. Le dévoilement de la nouvelle identité de la société, Genedis, a constitué l'un des moments forts de l'événement. Le nom et l'univers visuel avaient été soigneusement gardés secrets jusque là. Afin de susciter la curiosité des invités, certains éléments graphiques propres à la nouvelle marque avaient subtilement été disséminés sur différents supports présents dans la salle.



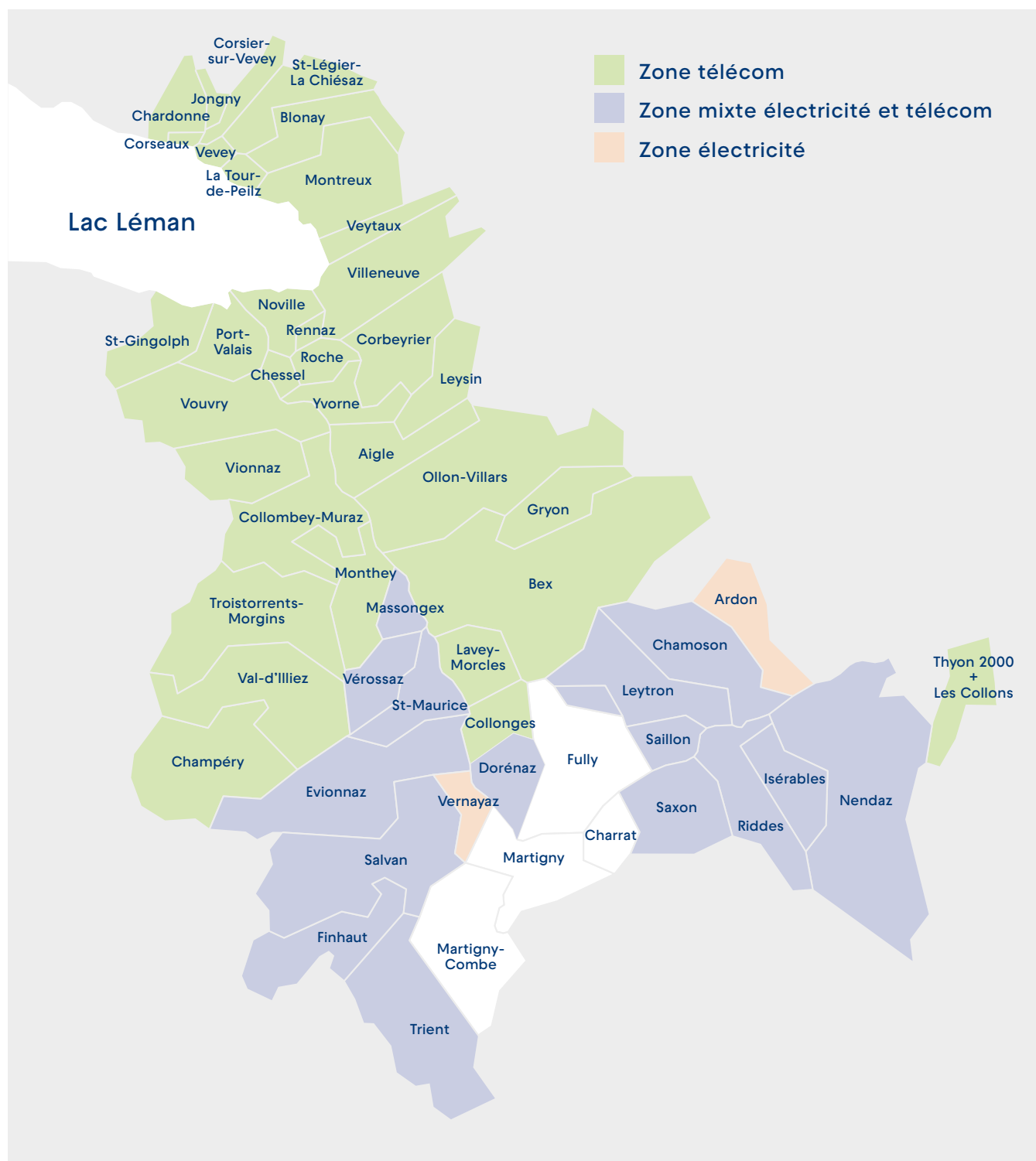
←
Le conseiller d'État
Christophe Darbellay
est intervenu lors de
la partie officielle.



↑
Francis Dumas, président du conseil d'administration,
René Murisier, ancien directeur, et Philippe Délèze,
actuel directeur, sont revenus sur l'histoire de l'entreprise.

Au service de 51 communes

Le Groupe Genedis, dont la zone d'activité s'étend de Thyon-Les Collons à Chardonne, approvisionne 51 communes en électricité et/ou prestations multimédias.



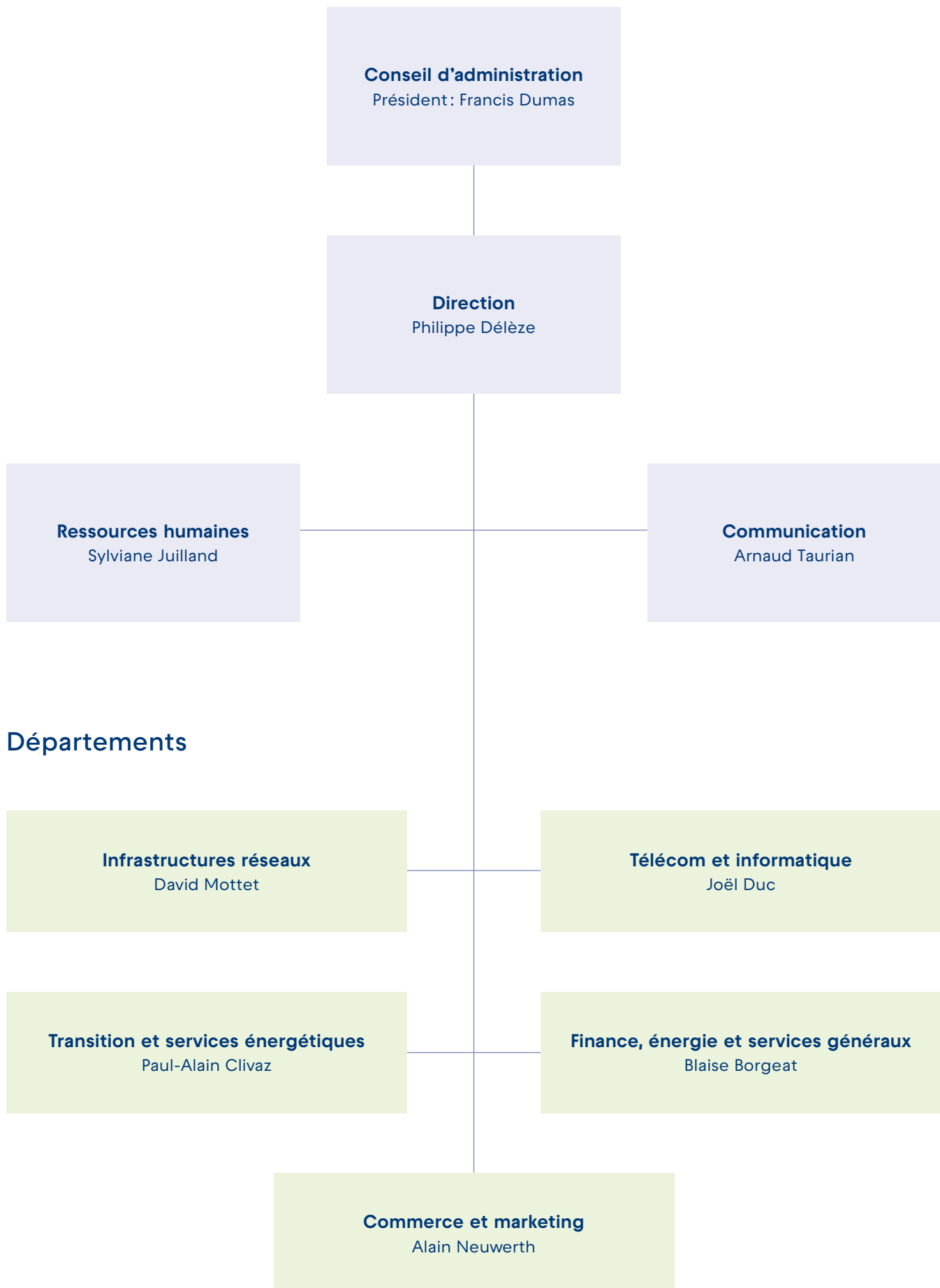


Organisation et gouvernance

Chapitre

2

Organisation



Conseil d'administration

Genedis est un Groupe essentiellement en mains publiques. Son conseil d'administration est composé des représentants des communes actionnaires et d'un représentant des Forces motrices valaisannes (FMV).

Le conseil d'administration est ainsi composé de 17 membres, un pour chaque actionnaire. Il est élu par l'Assemblée générale pour une durée de quatre ans.

Les 16 communes actionnaires sur lesquelles est implanté le réseau électrique de Genedis se répartissent 80% des actions. Le solde appartient aux Forces motrices valaisannes (FMV).

Composition (au 31.12.2022)

Nom	Fonction	Commune
Francis Dumas*	Président	Nendaz
Daniel Fournier*	Vice-président	Dorénaz
Narcisse Crettenand*	Secrétaire	Isérables
Claude Crittin*	Membre	Chamoson
Jean-Luc Denis	Membre	Leytron
Muriel Favre*	Membre	Vérossaz
Victor Gay-Crosier	Membre	Trient
Xavier Lavanchy	Membre	St-Maurice
Stéphane Maret*	Membre	FMV
Caroline Monnet	Membre	Riddes
Florian Piasenta*	Membre	Salvan
Philippe Resenterra	Membre	Vernayaz
Andrea Ridolfi	Membre	Finhaut
Christian Roth	Membre	Saxon
Olivier Saillen	Membre	Massongex
Valérie Santacroce-Tacchini	Membre	Evionnaz
Charles-Henri Thurre	Membre	Saillon

*Membre du Comité de direction.

Direction

Le Groupe Genedis est emmené par un directeur et cinq responsables de département.

Nom	Fonction
Philippe Délèze	Direction
David Mottet	Infrastructures réseaux
Joël Duc	Télécom et informatique
Paul-Alain Clivaz	Transition et services énergétiques
Alain Neuwerth	Commerce et marketing
Blaise Borgeat	Finances, énergie et services généraux

Positionnement renforcé, avenir serein

Depuis plusieurs années, le Groupe Genedis investit dans des entreprises de services, des plateformes de développement de partenariats et des sociétés de production d'énergies renouvelables. Tour d'horizon.

Sociétés du Groupe

- **Genedis**
Services énergétiques et réseaux électriques, d'eau et de chaleur
- **Télédis**
Télécommunications et multimédia
- **Setelec**
Installations électriques
- **Vizen**
Santé et sécurité au travail
- **Roman**
Pompes à chaleur

Plateformes de développement et partenariats*

- **Inera**
Services énergétiques
- **Net+**
Multimédia
- **SD énergie**
Gestion de données de consommation énergétique
- **Valt**
Réseau de bornes de recharge

Réseaux électriques et télécoms*

- **SAE**
Électricité
- **Valgrid**
Électricité
- **Net+ Léman**
Télécom

Sociétés de production d'énergies renouvelables*

- **ST EVT**
Hydraulique
- **FMdF**
Hydraulique
- **AirSolaire**
Solaire
- **Saxon Soleil**
Solaire
- **RhônEole**
Éolien
- **ValEole**
Éolien

* Voir participations en page 38.

Vers une stratégie structurée

En 2022, Genedis a poursuivi sa démarche de développement durable, initiée l'année précédente. L'objectif est d'inscrire les bonnes pratiques de l'entreprise dans une stratégie structurée, et d'en mettre en place de nouvelles, en ligne avec la norme ISO 26000. Des entretiens avec une dizaine de personnes occupant des postes stratégiques ont ainsi été réalisés en 2022, afin d'expliquer la démarche et d'analyser les actions existantes. Ils ont fait l'objet d'un rapport détaillé.

Les travaux 2023 porteront pour leur part essentiellement sur la détermination des thèmes clés pour Genedis. L'étude sera menée au sein

de l'entreprise et auprès de toutes les parties qui interagissent avec celle-ci. Ce processus de consultation permettra de définir les priorités et les nouvelles actions à mener. A moyen terme, il sera intégré à la gestion des risques stratégiques de l'entreprise. La gouvernance de Genedis s'appuie sur une gestion des risques stratégiques, assurée par le conseil d'administration, et une gestion des risques opérationnels, tels que la sécurité des infrastructures, la protection des données, ou la santé et la sécurité au travail.





Activités 2022

Chapitre

3

Faire preuve d'agilité en pleine tempête

L'année 2022 a accolé au mot « électricité » celui de « crise ». Une occasion pour Genedis de prouver sa solidité et sa capacité d'adaptation.

Genedis a agi rapidement pour faire face à la situation énergétique tendue et au risque de pénurie. Un groupe de travail a été constitué, chargé d'appliquer en interne les directives édictées par la Confédération et les consignes du plan OSTRAL. Dans un deuxième temps, les clients concernés par les mesures prioritaires ont été informés. On parle ici de « gros consommateurs » qui utilisent plus de 100 000 kWh par an. Genedis a mis en ligne une plateforme afin que ces clients puissent suivre l'évolution de leur consommation propre et quantifier les processus à mettre en place en cas de pénurie.

Pas de frein pour les travaux planifiés

La crise énergétique a aussi impacté l'approvisionnement en matières premières en 2022. Les délais de livraison des transformateurs, par exemple, sont passés de 12 à 70 semaines alors que les prix ont été multipliés par deux. Malgré cette situation, les clients de Genedis n'ont pas eu à attendre pour les raccordements et pour la construction de réseaux. Les travaux projetés ont pu être réalisés grâce à une bonne anticipation des commandes de matériel, preuve de l'agilité de l'entreprise en situation de crise.

Se réorganiser pour plus de fluidité

Hors crise, Genedis a mené une réorganisation qui rassemble les activités de construction des réseaux électrique et télécom dès le printemps. Ce nouveau service de construction assure désormais la planification et la réalisation de projets avec une approche multilicitaire (électricité et données), dans une optique de synergie.

Durant l'année écoulée et en situation inédite, ce sont plus de 10 millions de francs qui ont été consacrés à des travaux d'entretien, à des investissements et à des prestations pour les réseaux voisins.

Principales réalisations

Construction

- Nouvelle alimentation des Bains de Saillon
- Nouveau télésiège à Ovronnaz
- Zone commerciale des Morands (futurs magasins IKEA et Coop)
- Nouvelle alimentation 16 kV pour la vallée du Trient
- Nouvelle station pour l'alimentation de la Fovahm à Saxon
- Stations Palud et Latigny à Chamoson et stations Villy et Combremont à Riddes

À l'étude

- Réseau de transport du futur barrage au fil de l'eau MBR
- Raccordement de l'autoroute solaire de Fully
- Raccordement des futures éoliennes de Charrat

→ Smart metering: projet SmartX

Nouvelle technologie en test afin d'utiliser la fibre optique pour le transfert de données en complément du réseau cellulaire, et projet de raccordement de tous les bâtiments au réseau FTTH.

→ Ingénierie

Premiers résultats de l'outil de simulation du réseau électrique: le développement du réseau prend en compte les défis futurs, alors que quelques points sont à renforcer dans les cinq prochaines années.

Équipements plus performants et moins gourmands

En 2022, Genedis ne s'est pas contentée d'étendre encore son réseau de fibre optique. La société a surtout préparé le renouvellement de ses équipements centraux.

En matière de télécommunications, la fibre optique fait office de standard. Capable de transmettre d'importants volumes de données à des débits stables, cette technologie est prisée par toujours davantage de particuliers, d'entreprises et de collectivités. Genedis a poursuivi le développement de son réseau fibré au plus près des habitations, en plaine comme dans les vallées latérales. Les premiers déploiements du réseau FTTH dans le val d'Illicz ont notamment eu lieu en 2022.

Des débits bientôt poussés à 10 Gbit/s

En amont de la connexion chez nos clients, c'est toute une infrastructure réseau qu'il s'agit d'entretenir et de développer, des stations de tête jusqu'aux armoires optiques (POP) dans les quartiers. Ces POP, qui servent à acheminer les flux TV et internet, avaient jusqu'ici une capacité maximale de 1 Gbit/s. Les nouveaux équipements autoriseront des débits dix fois supérieurs. À noter que nos services business sont quant à eux distribués via des équipements différents, qui garantissent déjà des débits jusqu'à 100 Gbit/s.

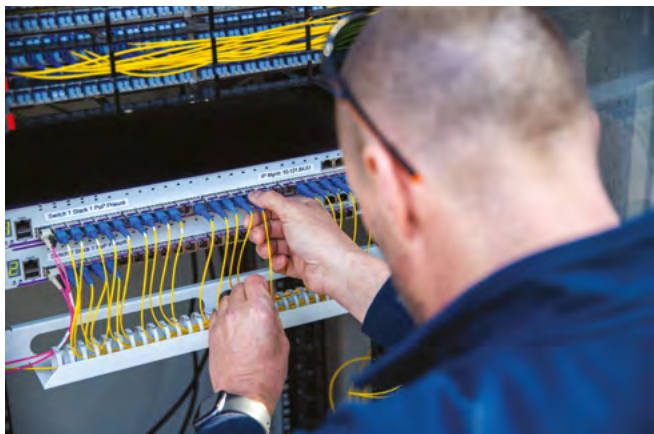
En augmentant la densité de clients par ports actifs, ces plateformes nouvelle génération permettront de réduire le nombre d'équipements actifs et, en conséquence, notre consommation d'énergie.

Synergie avec le réseau électrique

Le remplacement de cette partie de notre infrastructure réseau télécom est motivé également par l'arrivée du *smart grid* (réseau intelligent) et du *smart metering* (données de comptage). Le déploiement de nouveaux équipements optiques s'étalera jusqu'à 2027, en parallèle de l'installation des compteurs intelligents.

Chiffres clés

- **113 kilomètres** de câbles fibre optique installés en 2022
- **86 POP FTTH** en service
- **270 nœuds** optiques en service
- **70 Remote-PHY** en service (équipements de dernière génération, en remplacement des nœuds optiques)
- **6162 logements** ou commerces équipés d'une prise fibre optique
- **20%** des clients Internet raccordés au réseau FTTH
- **300 nouveaux bâtiments** raccordés en 2022
- **850 nouveaux logements ou locaux commerciaux** connectés à la fibre optique



Les POP FTTH sont équipés de switches informatiques. Ce sont ces derniers qui seront progressivement remplacés.

Accompagner les consommateurs

En 2022, Genedis a redoublé d'efforts pour sensibiliser aux économies d'énergie, accompagner dans les bonnes pratiques, ou encore réaliser des projets de centrales solaires. Avec un accent particulier sur les grands consommateurs, fortement touchés.

La crise énergétique de l'année a fortement coloré les activités du secteur commercial en 2022. Les secousses survenues sur le marché de l'électricité ont été bien absorbées par Genedis. Pour la société, l'approvisionnement en énergie se planifie et se structure plusieurs années en avance. Ainsi, 2022 et 2023 étaient sous contrôle, alors que les consolidations pour 2024 et 2025 sont encore en cours.

Fidèle à son positionnement de proximité, Genedis a mis l'accent sur l'accompagnement de sa clientèle dans le risque de pénurie annoncé et dans les différentes phases du plan OSTRAL. Au programme de l'année: promotion des audits énergétiques, sensibilisation aux économies d'énergie, accompagnement des changements de système de fourniture d'énergie.

Sécurité tarifaire pour les entreprises

Pour la centaine de grands consommateurs clients de notre société, qui ont dû faire face à l'augmentation des coûts énergétiques et au risque de contingentement, des forums en ligne et une application de suivi ont été déployés. Quant au renouvellement des contrats d'approvisionnement, des solutions à long terme ont été mises en place, dans un esprit de partenariat. Une logique qui va guider en 2023 le développement d'un produit dédié, offrant aux entreprises une certaine sécurité tarifaire.

Sensibilisation aux économies d'énergie

Les particuliers et les entreprises ont été régulièrement sensibilisés aux économies d'énergie, au travers des canaux d'information qui leur sont destinés (magazine, newsletter, réseaux sociaux, etc.). Genedis a également soutenu les communes dans divers domaines (éclairage public, illuminations de Noël, etc.).

→

Fin 2022, Genedis est allée à la rencontre des habitants de plusieurs communes, sensibilisant les citoyens aux économies d'énergie et à la nécessaire transition énergétique. Des soirées qui ont rencontré un franc succès.

Engouement pour l'énergie solaire

Du côté de la vente, ce fut en 2022 le contracting solaire qui enregistra le succès le plus significatif, avec des projets d'ampleur réalisés, par exemple pour le leader romand du recyclage Retripa (centrale de 1 MW) ou des piscicultures dans le Chablais. Un désir d'autonomie énergétique qu'on retrouve du côté des propriétaires, avec un carnet de commandes pour les installations solaires clés en main qui a augmenté de plus de 50%.

Genedis peut aussi se targuer d'avoir soutenu le fort développement du chauffage à distance par différentes mesures d'encouragement au raccordement et de simplification de contrat. Il en va de même pour des projets importants de décarbonation avec le contracting thermique, aussi bien pour l'industrie que pour des projets immobiliers. Quant à la clientèle privée, elle a également bénéficié des conseils de proximité de la société, qui est allée à la rencontre des citoyens par des événements organisés au cœur des communes, mais aussi par la tenue d'un stand à la Foire du Valais, une première!

Une clientèle multimédia très satisfaite

Côté multimédia, un secteur où la concurrence des opérateurs low cost est féroce, Genedis a mis l'accent sur la valorisation de ses plus-values (service après-vente, conseil, proximité). Des atouts visiblement appréciés de la clientèle, qui, selon le résultat des 800 interviews réalisées en 2022, se dit très satisfaite.



Concrétiser la transition énergétique

De nombreuses collectivités ont fait appel à Genedis en 2022 pour le pilotage de leur transition énergétique.
Bilan : fort développement des réseaux de chauffage à distance et des bornes de recharge électriques.

Indéniablement, le département de la transition et des services énergétiques a connu en 2022 un envol, récoltant les fruits d'une démarche dans laquelle Genedis s'investit depuis de nombreuses années, notamment auprès des communes, en fournissant accompagnement, expertise et prestations dédiées.

CAD en extension

C'est ainsi que le développement de réseaux de chauffage à distance (CAD) constitue l'un des éléments forts de l'année. Des chantiers d'extension du périmètre couvert se sont poursuivis à Riddes, Vernayaz, Leytron et Ovronnaz, et des travaux préparatoires sont en cours à Evionnaz et La Tzoumaz. Une dynamique qui ne saurait faiblir, Genedis prévoyant d'investir 6,5 millions dans ce secteur en 2023.

Bornes de recharge dans les stations de ski

Les efforts de Genedis pour développer le réseau de bornes de recharge électriques se poursuivent, avec notamment des projets d'installation dans les parkings des remontées mécaniques de Siviez, Nendaz, La Tzoumaz et Ovronnaz. Leur mise en service devrait s'échelonner dès l'été 2023.

Production indigène et renouvelable renforcée

Genedis a investi en 2022 quelque 2,3 millions de francs dans l'**énergie photovoltaïque**, s'engageant dans 27 projets de centrales solaires (halles industrielles, immeubles, etc.) en mode contracting.

Mandatée pour la gestion des **projets éoliens** de RhônEole et ValEole, la société poursuit les différentes démarches en cours (constitution et suivi de dossiers de plan d'aménagement détaillé, demande d'autorisation de construire) sur les trois parcs du coude du Rhône. L'assouplissement probable de la législation en 2023 devrait permettre une réalisation plus rapide des projets.

L'année a également été marquée par la prise de participation dans Salanfe SA.

Autant de projets qui permettront à notre société de renforcer sa production d'énergie locale et renouvelable, tout en sécurisant l'approvisionnement.



← Plusieurs chantiers d'extension de chauffage à distance se sont poursuivis en 2022, à Riddes, Vernayaz, Leytron (photo) et Ovronnaz, et des travaux préparatoires sont en cours à Evionnaz et La Tzoumaz.

22 millions de kWh verts et indigènes en plus

Genedis a acquis 21,9% des parts de Salanfe SA. Un achat qui lui ouvre les portes de la grande hydraulique. Avec ce nouvel investissement, la société aura la maîtrise d'un quart de l'énergie qu'elle distribue d'ici 2033.

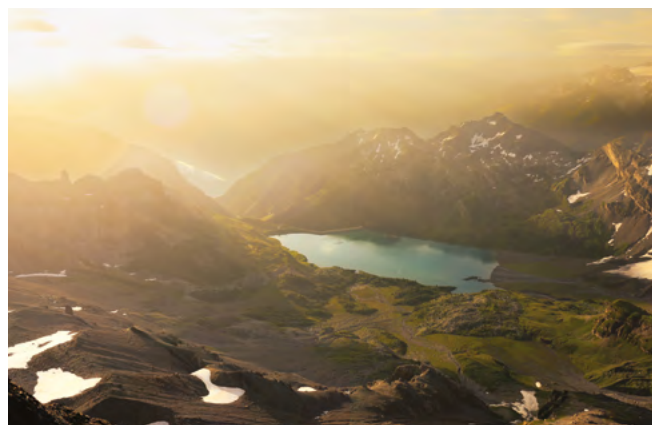
L'histoire débute en 1953. Le barrage de Salanfe est achevé, mis en service, et la concession des eaux, détenues par les communes de Salvan, Vernayaz, Evionnaz, Monthey, Troistorrens, Val-d'Illiez et Champéry, est accordée à Salanfe SA pour 80 ans. En 2016, les négociations de renouvellement débutent. Or, la récente loi valaisanne sur les forces hydrauliques stipule qu'au moins 60% de la production doit revenir en mains valaisannes.

Salvan, Vernayaz et Evionnaz vendent leurs parts

Au bout du chemin, Alpiq conservera 40% du capital-actions de Salanfe SA, le Canton 30%, et les communes 30%. Salvan, Vernayaz et Evionnaz ont décidé de céder à Genedis leurs 21,9% pour 21,9 millions de francs. Si la part correspondante d'électricité ne reviendra à la société qu'au 1^{er} janvier 2033, deux premiers versements de 4,5 millions sont déjà agendés pour 2023 et 2028.

Renforcer son indépendance vis-à-vis du marché

Il y a dix ans, Genedis n'avait presque pas de production propre. Avec Salanfe et les 22 millions de kWh qui lui reviendront, la société contrôlera plus du quart de l'énergie qu'elle distribue. Elle continuera dans cette voie dans l'optique de renforcer son indépendance vis-à-vis du marché et sécuriser ainsi l'approvisionnement en électricité verte et indigène de ses clients.



Dès 2033, Genedis bénéficiera de 21,9% du capital-actions de Salanfe SA, ce qui apportera à la société 22 millions de kWh verts et indigènes supplémentaires dans son mix énergétique.

Gestion de l'eau : de la planification à la facturation

Genedis propose de nouveaux services dans le domaine de l'eau potable, tels que la facturation, la pose et le relevé de compteurs. En 2022, Ardon et Leytron ont sollicité la société pour se doter de 1500 compteurs.

Genedis a renforcé son positionnement de société de services dans le domaine de l'eau. Confrontés à l'obligation de se doter d'un Plan général d'alimentation en eau potable (PGA) pour ensuite établir un règlement et une tarification permettant l'autofinancement de cette

prestation, plusieurs exécutifs ont confié cette mission à Genedis, à l'image de Collonges, Dorénaz, Evionnaz, Saillon, Leytron, Finhaut ou Salvan.

Intérêt des communes actionnaires

Pour la première fois en 2022, Genedis a posé des compteurs, 1500 environ sur les communes d'Ardon et Leytron. Plus de la moitié des communes actionnaires, soit une dizaine, sont par ailleurs intéressées par ces nouvelles prestations, qui peuvent intégrer la pose et le relevé des compteurs ainsi que la facturation. Certaines, à l'image de Massongex, ont même fait de Genedis leur fontainier, incitant la société à recruter de nouvelles compétences.

Des solutions sur mesure pour l'énergie et le multimédia

Maillon essentiel de la transition énergétique, les collectivités publiques doivent s'acquitter de tâches toujours plus complexes. Elles peuvent compter sur Genedis pour les accompagner. Aperçu des prestations proposées.



Planification énergétique

- Analyse de la consommation et des ressources
- Évaluation des besoins futurs
- Catalogue de mesures selon l'option stratégique choisie

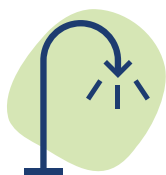
Suivi de la planification énergétique

- Vérification de l'impact des mesures prises
- Pistes d'amélioration



Réseau électrique

Reprise et/ou gestion du réseau, modernisation (installation de compteurs intelligents, maintenance, etc.)



Éclairage public

- Installation et maintenance du parc d'éclairage
- Solutions LED et dynamiques (abaissement, détection de mouvement), garantes d'économies d'énergie



Chauffage à distance

Reprise et/ou gestion du réseau, modernisation (installation de compteurs intelligents, maintenance, etc.)



Production hydraulique

Mise en œuvre et gestion de centrales de mini-hydraulique



Multimédia

Réseau multimédia

→ Reprise et/ou gestion du réseau, maintenance (installation de fibre optique dans les communes de plaine et de montagne)

Réseau MAN

→ Fibre optique sécurisée pour services communaux, pompiers, police, turbine, etc.

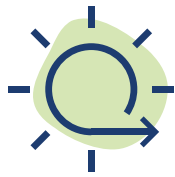
Vidéosurveillance

→ Installation de systèmes de vidéosurveillance contre les incivilités, avec fibre optique entre les différents sites équipés

Wi-Fi public

→ Fourniture et pose d'accès internet haut débit sécurisé

→ Solutions sur mesure avec options de personnalisation



Photovoltaïque

Installation et maintenance de centrales photovoltaïques



Mobilité électrique

Fourniture et pose de bornes de recharge pour véhicules électriques



Eau potable

Gestion du réseau (analyses, planification, développement, financement, exploitation, tarification, facturation, etc.)

Et encore...

- Rencontres et présentation des prestations et nouveautés auprès des communes actionnaires
- Organisation de soirées publiques d'information sur des thématiques liées à l'énergie
- Co-financement (contracting) de centrales photovoltaïques et de systèmes de chauffage alimentés par des énergies renouvelables





Sociétés filles et partenaires

4

Chapitre

Acteur multiservices

Active dans les domaines de l'électricité et de la technique du bâtiment, Setelec continue d'accroître ses effectifs et de déployer ses prestations, à l'image du photovoltaïque et de la mobilité électrique.

Mobilité électrique, solaire et recrutement de personnel ont fait partie des principaux axes de développement de Setelec. L'engouement pour les bornes de recharge et les panneaux photovoltaïques a été décisif aux bons résultats de l'année 2022. Afin de répondre aux besoins des clients en la matière, la société a renforcé ses effectifs, portant son total de collaborateurs à 50, contre 35 l'année précédente.

Accélération côté mobilité et chantiers de proximité

L'installation de bornes de recharge chez les privés a connu un véritable bond : plus d'une centaine ont été mises en service par Setelec en 2022. En partenariat avec Genedis, la société a aussi installé plusieurs bornes pour les entreprises.

Setelec accompagne et conseille les porteurs de projets de construction. La société a été mandatée pour un chantier de construction conséquent, celui de l'hôtel du nouveau quartier Cour de Gare à Sion. En parallèle, d'autres chantiers de taille moyenne sont menés à bien, afin de garantir la proximité auprès des clients historiques des trois entreprises qui ont fusionné, Bornet Electricité, Vouilloz Electricité et Bridy F. Electricité. L'entreprise est régulièrement sollicitée

pour des contrôles OIBT, des services de dépannage et l'installation d'électroménager. Sur la zone de desserte régionale, la fibre optique se développe de manière constante grâce au lien fort entre Genedis, le distributeur réseau, et Setelec.

Setelec se lance dans le photovoltaïque

Dans l'optique de répondre à la demande croissante en matière de production solaire, la société s'est penchée sur le lancement d'une nouvelle prestation photovoltaïque, qui s'ajoute à son panel dès 2023. Les clients bénéficient ainsi d'un seul interlocuteur pour la pose de panneaux solaires et le suivi de projet. Un chef de projets photovoltaïques sera l'interlocuteur privilégié en la matière chez Setelec. Ce nouveau département est un véritable atout pour l'entreprise, à l'heure où le marché du solaire est en pleine expansion.



Le chantier de l'hôtel Cour de Gare à Sion a démarré en 2022. Il abritera 119 chambres.

Développement du service après-vente

Poursuivant sur sa lancée, Roman a vécu en 2022 le passage de témoin entre l'ancien directeur, Marcel Reynard, et le nouveau, Michaël Terreaux.

Spécialisée dans les pompes à chaleur, la société jongle entre les commandes, les stocks, les livraisons, les dépannages et les mises en service. En pleine transition énergétique, la plupart des pays européens se dotent de pompes à chaleur et certains composants électroniques sont difficiles à trouver. C'est pourquoi Roman SA anticipe les commandes afin d'assurer ses stocks. Pour l'aider dans cette tâche, la PME a acquis deux logiciels: l'un pour la gestion

administrative, les commandes aux fournisseurs et la gestion des stocks, l'autre pour le service après-vente (SAV), les mises en service et les dépannages. De plus, un nouveau collaborateur a rejoint les rangs en tant que technicien SAV. Roman SA est à présent emmenée par une équipe de 8 personnes.

162 pompes à chaleur mises en service

En 2022, 162 pompes à chaleur ont été mises en service. Considérant l'engouement pour cette énergie renouvelable, les demandes ne devraient pas baisser dans les années à venir. En revanche, il est possible que la main-d'œuvre qualifiée se raréfie, les jeunes étant orientés vers la voie de l'étude plutôt que la voie de l'apprentissage. La promotion de la formation est un point sur lequel il y aurait des améliorations importantes à apporter.

Expertise et conseil en sécurité

Les administrations publiques et les entreprises respectent des normes strictes en matière de protection incendie et de sécurité au travail. Plusieurs d'entre elles font confiance à Vizen pour les appliquer.

En tant qu'autorité communale pour plusieurs communes, Vizen traite les dossiers de mise à l'enquête ainsi que les aspects liés à la sécurité incendie. La société vérifie la conformité des bâtiments existants à travers des audits, et établit des directives. En 2022, Vizen a

notamment élaboré des plans d'évacuation pour des édifices communaux, et mené des expertises incendie pour des établissements scolaires, de restauration et de divertissement.

Ajustement au cadre légal

Avec l'entrée en vigueur en janvier 2022 de l'Ordonnance sur les travaux de construction (OTConst), des changements normatifs ont nécessité la conduite de plusieurs audits. Ainsi, Vizen a analysé le niveau de sécurité et les risques de diverses entreprises et de gestionnaires de réseau de distribution (GRD), à l'image de Genedis. Du fait de sa clientèle, Vizen siège au sein de la Commission romande pour la sécurité au travail (CORSE) et a piloté le groupe de travail qui a créé les documents d'application et de mise en œuvre de l'OTConst chez les GRD membres.

L'innovation au cœur des partenariats

Aux côtés de plusieurs gestionnaires de réseau de distribution de Suisse romande, Genedis apporte sa contribution aux projets conduits par les sociétés Inera et Smart Data Energie.

L'union fait la force. Cet adage trouve une application très concrète dans le fonctionnement des sociétés Inera et SD Energie, dont Genedis est l'un des principaux partenaires. Réunissant sept GRD romands pour la première et une vingtaine pour la seconde, ces sociétés font de l'innovation et du partage de compétences leurs moteurs.

Développeurs de chez Genedis

Outre l'actualisation des produits Charg'Immo – solution de recharge pour les parkings d'immeuble – et Community – plateforme dédiée aux communautés et regroupements d'autoconsommation –, Inera a réalisé un portail web permettant aux clients éligibles des GRD de suivre leur consommation dans le contexte d'une pénurie d'électricité et de l'activation du plan OSTRAL. Baptisé E-stat, cet outil a été développé en quelques semaines seulement par des ressources internes à Genedis, pour le compte des partenaires d'Inera.

Économies d'échelle

Du côté de SD Energie, l'année 2022 a été rythmée par les appels d'offres et le choix des fournisseurs pour les différents éléments de la plateforme de *smart metering* en développement. D'importantes économies d'échelle ont pu être réalisées, compte tenu de la taille critique représentée par les différents partenaires. Cette plateforme permettra de valoriser des données multifluides et devrait être opérationnelle fin 2023. Rappelons que les GRD ont l'obligation de remplacer 80% des compteurs électriques par des compteurs intelligents d'ici au 1^{er} janvier 2028. Pour Genedis, cela représente plus de 30 000 appareils à renouveler.



←

D'ici début 2028, la plupart des logements seront équipés de compteurs intelligents. Couplés à de nouvelles applications, ces systèmes de mesure permettront de suivre la consommation au jour le jour.



Personnel

Chapitre

5

Derrière la fusion, l'administration

Entre le changement d'identité institutionnelle en 2022 et la fusion de Genedis SA et Télédis SA prévue en 2023, les Ressources humaines ont dû réaliser un vaste travail d'harmonisation des contrats d'assurances, logiciels, etc. Tout en continuant de recruter massivement.

À la mi-septembre 2022, SEIC SA est devenu Genedis SA. Si l'arrivée de cette nouvelle identité a fait souffler un vent de renouveau, elle a aussi nécessité un travail important du côté des Ressources humaines (RH) pour mettre à jour l'ensemble de la documentation (contrats de travail, directives, etc.). À cela s'ajoutent les divers travaux de regroupement de l'ensemble du personnel sous la nouvelle entité, en prévision de la fusion de Genedis SA et de Télédis SA. Les bases de données ont été fusionnées dès le mois de janvier 2023, afin de permettre l'établissement des salaires sous la nouvelle identité.

Conditions salariales et sociales identiques

La question des assurances sociales a également occupé le team RH, avec la nécessité d'affilier l'ensemble du personnel de Genedis auprès des mêmes prestataires, en particulier pour la caisse de compensation et les allocations familiales. Autant de changements qui, cependant, n'ont pas généré d'instabilité particulière, les conditions de travail (salariales et sociales) n'ayant pas été modifiées.

Mobilité interne facilitée, et appréciée

Les turbulences du marché de l'électricité et l'explosion de la demande dans certains secteurs, comme le photovoltaïque ou les prestations aux communes, ont engendré une importante vague de recrutement. En 2022, plusieurs dizaines de personnes ont fait leur entrée chez Genedis, chez l'une de nos sociétés filles, ou plus simplement ont changé de secteur. Une pratique très répandue au sein de l'entreprise, et fortement appréciée. Il n'est en effet pas rare qu'une personne débute par exemple au sein du service clients multimédia, puis poursuive à l'administration, aux RH, ou parfois dans d'autres secteurs, selon les compétences et les souhaits de changement.

Pour 2023, le secteur RH a pour ambition de profiter encore un peu de cette « nouvelle énergie Genedis » pour renforcer la digitalisation des processus – un chantier de plusieurs années – mais aussi pour adopter une attitude plus proactive que réactive afin de faire face aux multiples demandes venant tant des collaborateurs que du management.

Chiffres clés

→ **189 collaborateurs et collaboratrices**

dont

- **6** à la Direction
- **45** au Dpt Infrastructures réseaux
- **48** au Dpt Télécom et informatique
- **15** au Dpt Transition et services énergétiques
- **41** au Dpt Commerce et marketing
- **26** au Dpt Finances, énergie et services généraux
- **8** à l'état-major (RH, communication et secrétariat de direction)

Mais aussi :

- **50 collaborateurs** dans nos sociétés filles (Roman et Setelec)
- **23 apprentis** et stagiaires
- **24 personnes** recrutées en 2022

Et :

- **37 ans**, l'âge moyen
- **8,8 années**, l'ancienneté moyenne



↑

Avant Genedis, les collaborateurs de SEIC (énergie) et ceux de Télédis (télécom) étaient collaborateurs de deux sociétés différentes. Avec la fusion, un vaste travail d'harmonisation a été effectué par les Ressources humaines : contrats, affiliations, logiciels métier, etc.

Informier, sensibiliser, auditer

En 2022, la politique en matière de protection de la santé et de sécurité au travail (PSST) s'est développée sur deux axes principaux chez Genedis : le focus sur la gestion de crise et l'adaptation à un changement législatif.

En tant qu'employeur, Genedis déploie plusieurs actions en lien avec la santé et la sécurité au travail, à travers une démarche ciblée. Outre la définition d'un concept global de gestion de crise par palier selon sa gravité, le lancement d'une bibliothèque numérique nommée SharePoint vise à regrouper les documents sur la protection des travailleurs. Autres actions notables : à la suite de l'entrée en vigueur de l'Ordonnance sur les travaux de construction (OTConst), Genedis a effectué plusieurs audits de terrain, informé et formé son personnel technique, et rédigé des documents dédiés afin de s'aligner au cadre normatif.

Informier le personnel sur la gestion de crise

Pour une gestion de crise optimale, des efforts sur la méthodologie et l'organisation à l'interne ont été fournis. Après la création d'un état-major de crise, les fonctions et les missions ont été expliquées et réparties entre les différents membres de la cellule. Puis, les risques majeurs pouvant conduire à une crise ont été identifiés et les paliers de mobilisation exposés. L'implémentation du concept couvre aussi la définition des critères de décision, la création d'un planning de piquet pour la direction, la rédaction des documents de pilotage, ainsi que les explications aux services concernés.

La mise en place de la plateforme SharePoint, accessible depuis l'intranet, donne accès aux informations de santé et sécurité au travail, afin que les collaborateurs soient informés en amont des critères et procédures. Le concept global de gestion de crise, les actions de prévention, ainsi que les différents documents de pilotage y sont consultables. Cette bibliothèque numérique est complètement opérationnelle depuis 2022.

Différents audits dans un contexte de changement normatif

Parallèlement, plusieurs audits de terrain ont été conduits dans les départements techniques (électricité, télécom, nouvelles énergies renouvelables), du génie civil et du chauffage à distance. Les nouveaux documents relatifs à l'application de l'OTConst (lire l'encadré) ont été expliqués afin de préparer une mise en œuvre progressive. L'organe de surveillance ESTI a également inspecté l'organisation et le fonctionnement du département électrique de Genedis. Les résultats du contrôle se sont avérés conformes au cadre légal.

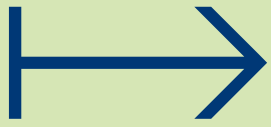
Finalement, afin de célébrer les 30 années d'existence de la société, Genedis a dû rédiger un concept de sécurité à destination de la Commune de Fully, effectuer les contrôles sur place et assurer la mise en œuvre du concept pour des festivités en toute sécurité.

Nouvelles normes

Instaurée en janvier 2022, la nouvelle OTConst comporte plusieurs modifications dans les normes de santé et sécurité qui ont un impact direct sur les activités de Genedis. Les travaux de construction doivent être planifiés de façon à ce que le risque d'accident professionnel, de maladie professionnelle ou d'atteinte à la santé soit aussi faible que possible. Il faut le documenter par écrit dans un concept PSST.



←
Des formations sont régulièrement organisées pour les équipes de terrain.



Finances

6

Chapitre

Compte de résultat

	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes d'énergie et acheminement	50 280 228	46 591 400
Prestations facturées aux tiers	16 949 570	21 599 018
Prestations activées	1 813 986	1 118 871
Autres produits	765 814	606 600
Total des produits d'exploitation	69 809 598	69 915 889
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat d'énergie	-29 590 440	-26 201 835
Exploitation et entretien réseau	-8 961 786	-8 402 652
Charges de personnel	-14 698 182	-13 995 411
Charges générales d'exploitation	-4 098 911	-2 949 792
Travaux pour tiers	-4 490 889	-9 418 445
Impôts capital et fonciers	-385 884	-412 295
Total des charges d'exploitation	-62 226 092	-61 380 429
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, INTÉRÊTS ET IMPÔTS (EBITDA)	7 583 505	8 535 459
Amortissements	-6 603 185	-4 503 595
Corrections de valeurs, provisions	-158 870	-2 066 000
	-6 762 055	-6 569 595
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET IMPÔTS (EBIT)	821 450	1 965 864
Produits financiers	657 376	693 424
Charges financières	-648 191	-500 653
	9 185	192 770
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	830 635	2 158 635
Impôts sur le bénéfice	120 359	-153 699
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	950 994	2 004 936

Bilan

ACTIF	31.12.2022	31.12.2021
ACTIF CIRCULANT		
Liquidités et équivalents de liquidités	12 654 673	3 755 685
Créances envers des tiers	26 273 434	18 297 577
Créances envers des entités proches	2 291 580	1 704 227
Du croire	-1 490 000	-1 160 000
Autres créances envers des entités proches	1 545 882	1 469 916
Autres créances à court terme	455 034	860 476
c/c Association des communes	0	604 824
Actifs de régularisation	1 200 000	1 034
Total de l'actif circulant	42 930 603	25 533 739
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Réseau, immeuble	49 960 738	39 557 969
Mobilier, machines, véhicules, informatique	5	4
Total des immobilisations corporelles	49 960 743	39 557 973
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Prêts	2 170 000	2 405 000
Participations	32 888 937	32 409 454
Total des immobilisations financières	35 058 937	34 814 454
TOTAL ACTIF	127 950 283	99 906 166

Bilan

PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes sur achats et prestations		
- envers des tiers	25 321 878	20 363 804
- envers des entités proches portant intérêts	20 258	175 455
- envers des entités proches	1 400 144	1 405 490
Autres dettes envers des entités proches	36 000	178 000
Autres dettes à court terme	146 740	140 894
Passifs de régularisation	4 813 510	4 370 950
Dettes à court terme portant intérêts	19 822 353	6 742 353
Total des capitaux étrangers à court terme	51 560 882	33 376 946
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêts	26 982 353	16 444 706
Provisions	29 685 870	31 287 000
Total des capitaux étrangers à long terme	56 668 223	47 731 706
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	14 490 000	13 687 000
Réserve légale issue du bénéfice	715 466	560 471
Réserve légale issue d'apport de capital	745 000	343 500
Bénéfice reporté	2 819 719	2 201 608
Bénéfice de l'exercice	950 994	2 004 936
Total des capitaux propres	19 721 178	18 797 515
TOTAL PASSIF	127 950 283	99 906 166

Commentaires du compte de résultat

Remarques générales

Le compte d'exploitation au 31 décembre 2022 présente un résultat d'exploitation avant amortissements, provisions, intérêts et impôts (EBITDA) de CHF 7 583 505.- contre CHF 8 535 459.- au 31 décembre 2021.

Produits d'exploitation

Les ventes d'énergie sont supérieures à l'exercice 2021. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des tarifs 2022 (+0,3 ct/kWh) et la dissolution de la provision énergie en lien avec la hausse des coûts.

Nous relevons qu'en l'absence de la Commune de St-Maurice, nouvellement intégrée au 1^{er} janvier 2022, les volumes d'énergie distribuée seraient en baisse par rapport à 2021, étant donné une moyenne de température annuelle de 12,24°C, nettement plus douce que celle de 2021 (10,34°C).

Les prestations facturées aux tiers sont inférieures à l'exercice précédent, ainsi qu'au budget. En effet, la Commune de St-Maurice est intégrée dans l'exploitation et non plus considérée comme un tiers. De plus, la facture de prestations Netplus ne transite plus par Genedis, et est directement payée par Télédis SA en 2022.

Les prestations activées progressent en lien avec la hausse des volumes d'investissements.

Globalement, les produits d'exploitation sont stables par rapport à l'exercice 2021.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont supérieures de 1,38% par rapport au précédent exercice.

Les charges d'entretien du réseau présentent l'internalisation de l'exploitation du réseau de St-Maurice.

Les charges de personnel progressent de 5% par rapport à 2021.

Les charges générales d'exploitation présentent une évolution ponctuelle en lien avec la refonte de l'image institutionnelle ainsi que les événements en lien avec les 30 ans du Groupe. De plus, les fournitures de bureau en lien avec la rénovation du bâtiment de Vernayaz grèvent aussi l'exercice 2022.

Les charges de travaux pour tiers baissent dans la même logique que les recettes.

Conclusion

Après comptabilisation des amortissements et provisions de CHF 6 762 055.-, l'exercice 2022 boucle sur un bénéfice net de CHF 950 994.- contre CHF 2 004 936.- lors de l'exercice 2021.

Emploi du bénéfice

Proposition du Conseil d'administration

	31.12.2022	31.12.2021
Bénéfice reporté	2 819 719	2 201 608
Bénéfice de l'exercice	950 994	2 004 936
Bénéfice au bilan	3 770 712	4 206 544
PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Dividende	579 600	1 231 830
Attribution à la réserve légale	47 550	154 995
REPORT À NOUVEAU	3 143 563	2 819 719

Flux de trésorerie

	2022	2021
FLUX DE TRÉSORERIE AVANT VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT		
Résultat annuel	950 994	2 004 936
Variation des provisions	-1 271 130	-298 000
Amortissements et corrections de valeurs	6 603 185	6 292 595
Contrat participation énergie	1 824 999	1 750 000
	8 108 048	9 749 531
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT		
Variation des créances	-8 233 735	-233 675
Variation des actifs de régularisation	-1 198 966	221 705
Variation des dettes	5 266 200	4 101 492
Variation des passifs de régularisation	442 560	-458 524
	-3 723 940	3 630 999
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
	4 384 108	13 380 530
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Investissements corporels	-18 830 954	-8 734 616
Investissements financiers	-479 483	-585 000
	-19 310 437	-9 319 616
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des prêts	235 000	-960 000
Païement du dividende	-1 231 830	-1 231 830
Variation dettes financières	23 617 647	-5 596 953
Variation du capital-actions	1 204 500	-
	23 825 317	-7 788 783
VARIATION DES DISPONIBILITÉS		
	8 898 987	-3 727 870

Annexe aux comptes

1) Informations sur les principes comptables appliqués

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions légales relatives à la tenue de la comptabilité et à la présentation des comptes commerciaux selon le code des obligations (art. 957 à 962 CO).

La présentation des chiffres de l'exercice précédent a été adaptée afin de permettre la comparabilité entre les années.

2) Nombre d'emplois à plein temps

Effectif annuel moyen des emplois à plein temps, 2022: 146,45 (2021: 131,95)

3) Participations

RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIÈGE	31.12.2022		31.12.2021	
	Capital-actions CHF	Part	Capital-actions CHF	Part
Télédis SA, Monthey	752 500	98,8%	752 500	98,8%
SAE SA, Ardon	50 000	99,8%	50 000	94,0%
netplus.ch SA, Sierre	1 194 740	12,9%	1 194 740	12,9%
RhônEole SA, Collonges	2 250 000	20,0%	2 250 000	20,0%
Valgrid SA, Sion	37 000 000	5,0%	12 000 000	15,0%
ValEole SA, Charrat	2 000 000	14,0%	2 000 000	14,0%
STEVT SA, Salvan	1 200 000	50,0%	1 200 000	50,0%
Saxon Soleil SA, Saxon	300 000	20,0%	300 000	20,0%
TRN SA, Nyon	1 515 000	34,0%	1 515 000	34,0%
FMdF SA, Fully	800 000	28,0%	800 000	28,0%
Roman SA, pompes à chaleur, Saxon	100 000	100%	100 000	100%
Inera SA, Fully	400 000	25%	400 000	25%
AirSolaire SA, Evionnaz	150 000	50%	150 000	50%
Smart Data Energie SA, Bulle	500 000	21%	500 000	21%
Setelec SA, Saillon	500 000	100%	500 000	100%

4) Actifs engagés en garantie des dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété

	31.12.2022	31.12.2021
Actifs mis en gage en faveur d'une société du Groupe	1 560 866	1 560 866

5) Échéance des dettes à long terme portant intérêt

	31.12.2022	31.12.2021
Échéances inférieures à 1 an	19 822 353	6 742 353
Échéances de 1 à 5 ans	9 562 353	9 244 706
Échéances supérieures à 5 ans	17 420 000	7 200 000
TOTAL	46 804 706	23 187 059

6) Organe de révision

	31.12.2022	31.12.2021
Montant des honoraires	30 000	30 000

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels de Genedis SA, à Vernayaz

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Genedis SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 20 à 26) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

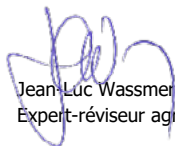
Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 30 mars 2023

Compte de résultat consolidé du Groupe Genedis

	2022	2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Chiffre d'affaires	86 747 630	81 950 606
Autres produits	12 183 808	14 475 191
Prestations activées	2 630 177	1 961 899
Total des produits d'exploitation	101 561 614	98 387 695
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats d'énergie et autres	36 423 232	32 365 074
Matériel et prestations de tiers	20 061 816	21 315 613
Frais de personnel	24 530 380	23 160 831
Autres charges d'exploitation	4 342 594	3 865 441
Impôts capital et foncier	529 721	513 805
Total des charges d'exploitation	85 887 743	81 220 764
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENTS, PROVISIONS, RÉSULTATS FINANCIERS ET IMPÔTS	15 673 872	17 166 931
Amortissements	13 648 387	12 392 008
Corrections de valeurs, provisions	185 955	2 061 038
	13 834 342	14 453 046
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT RÉSULTATS FINANCIERS ET IMPÔTS	1 839 530	2 713 885
Produits financiers	492 339	265 337
Charges financières	-672 802	-519 575
	-180 463	-254 238
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	1 659 068	2 459 647
Impôts sur le bénéfice	-11 800	-319 892
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 647 268	2 139 756
PART ACTIONNAIRE MINORITAIRE	-4 748	-6 978
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	1 642 520	2 132 777

Bilan consolidé du Groupe Genedis

ACTIF	31.12.2022	31.12.2021
ACTIF CIRCULANT		
Liquidité et titres	18 025 859	7 281 982
Créances envers des tiers	32 811 284	26 708 124
Créances envers des entités proches	381 792	0
Ducroire	-2 050 200	-1 743 500
Autres créances à court terme	455 610	861 022
Stock de marchandises	1 185 637	758 050
c/c Association des communes	0	604 824
Actifs de régularisation	1 889 249	888 406
Total de l'actif circulant	52 699 231	35 358 908
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Réseau, immeuble	55 098 555	44 666 473
Mobilier, machines, véhicules, informatique	400 725	204 876
Total des immobilisations corporelles	55 499 280	44 871 348
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Prêts	375 000	610 000
Participations	6 408 137	6 372 654
Total des immobilisations financières	6 783 137	6 982 654
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Écarts de consolidation	16 088 372	16 214 453
Valeur résiduelle	16 088 372	16 214 453
TOTAL ACTIF	131 070 020	103 427 363

Bilan consolidé du Groupe Genedis

PASSIF	31.12.2022	31.12.2021
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes sur achats et prestations		
- envers des tiers	27 930 098	23 897 239
Autres dettes	294 969	382 890
Passifs de régularisation	5 513 270	4 917 724
Dettes à court terme portant intérêts	19 822 353	6 742 353
Provisions à court terme	0	136 000
Total des capitaux étrangers à court terme	53 560 689	36 076 206
CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME		
Dettes à long terme portant intérêts	26 982 353	16 444 706
Provisions à long terme	29 890 870	31 323 000
Total des capitaux étrangers à long terme	56 873 223	47 767 706
ACTIONNAIRES MINORITAIRES	69 603	236 420
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions	14 490 000	13 687 000
Réserve de consolidation	4 433 985	3 527 255
Bénéfice consolidé	1 642 520	2 132 776
Total des capitaux propres	20 566 504	19 347 031
TOTAL PASSIF	131 070 020	103 427 363

Annexe aux comptes consolidés au 31.12.2022

	31.12.2022	31.12.2021
ACTIFS MIS EN GAGE POUR GARANTIR LES DETTES DE LA SOCIÉTÉ		
Actifs mis en gage	1 560 866	1 560 866
ÉCHÉANCE DES DETTES À LONG TERME PORTANT INTÉRÊT		
- Inférieures à 1 an	19 822 353	6 742 353
- Échéances de 1 à 5 ans	9 562 353	9 244 706
- Échéances supérieures à 5 ans	19 215 000	7 200 000
TOTAL	48 599 706	23 187 059

Bases et principes

Les comptes consolidés du Groupe Genedis clos au 31 décembre 2022 ont été établis conformément au Code des Obligations.

Les comptes consolidés se fondent sur les bilans et comptes de profits et pertes au 31 décembre 2022 des sociétés du Groupe.

Toutes les sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation arrêtent leurs comptes au 31 décembre. Les méthodes et règles de consolidation et d'évaluation sont décrites ci-après.

Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés englobent toutes les sociétés dans lesquelles Genedis dispose directement de plus de 50% des droits de vote et du contrôle de la société. Ces participations ont été consolidées par intégration globale.

La part des actionnaires minoritaires, tant en ce qui concerne les fonds propres que les résultats, est mentionnée séparément.

Les participations dans lesquelles Genedis détient directement 50% du capital ou moins ne sont pas consolidées.

Périmètre de consolidation (intégration globale)

	Capital-actions En CHF	Part Genedis En %
PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES		
Télédis SA, Monthey	752 500	98.80
SAE SA, Ardon	50 000	99.80*
Setelec SA, Saillon	500 000	100.00
Roman SA, pompes à chaleur, Saxon	100 000	100.00
PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES		
netplus.ch SA, Sierre	1 194 740	12.90
RhônEole SA, Collonges	2 250 000	20.00
Valgrid SA, Sion	37 000 000	5.00**
ValEole SA, Charrat	2 000 000	14.00
ST EVT SA, Salvan	1 200 000	50.00
Saxon Soleil SA, Saxon	300 000	20.00
TRN SA, Nyon	1 515 000	34.00
FMdF SA, Fully	800 000	28.00
Inera SA, Fully	400 000	25.00
AirSolaire SA, Evionnaz	150 000	50.00
Smart Data Energie SA, Bulle	500 000	21.00

*94% au 31.12.2021

**20% au 31.12.2021 pour un capital-actions de CHF 12 000 000.- (B-Valgrid)

Traitement des opérations internes

Les créances et dettes réciproques des sociétés du Groupe sont éliminées dans le cadre de la consolidation, de même que les produits et charges résultant de transactions internes au Groupe. Les dividendes internes sont éliminés lors de la consolidation par la rubrique Bénéfice reporté.

Principe d'évaluation et de présentation

Les comptes consolidés ont été préparés selon le principe des coûts historiques. Les exercices comptables sont déterminés selon la comptabilité d'engagement.

Les comptes consolidés de l'exercice précédent ont été retraités afin de se conformer aux principes de consolidation retenus pour cet exercice.

Liquidités et titres

Les disponibilités comprennent les liquidités dont l'échéance est inférieure à un an. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

Les titres se rapportent à des placements en actions évaluées au coût d'acquisition.

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances sur les débiteurs et les autres débiteurs figurent au bilan à la valeur nominale. Les créances douteuses ainsi que les risques généraux font l'objet d'une provision.

Dettes sur achats et prestations

Les fournisseurs et autres figurent au bilan à la valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur valeur d'acquisition après déduction des amortissements. Elles sont amorties selon la méthode linéaire.

Participations non consolidées

Les participations non consolidées sont portées au bilan à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, les dividendes reçus sont comptabilisés en produits dans le compte de profits et pertes.

Écarts de consolidation

Les écarts de consolidation proviennent de la différence entre la valeur comptable des participations et la part des capitaux propres (hors résultat) revenant au Groupe à la fin de l'exercice. La différence est portée distinctement dans les immobilisations incorporelles.

Provisions

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et engagements du Groupe.

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes consolidés à l'assemblée générale de Genedis SA, à Vernayaz

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Genedis SA et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022 et le compte de résultat consolidé, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 28 à 32) sont conformes à la loi suisse et aux principes de consolidation et d'évaluation décrits en annexe.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés conformément aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation du groupe ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

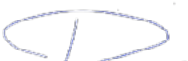
Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

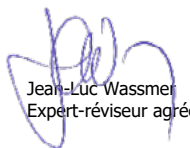
Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Fiduciaire FIDAG SA



Jessy Rudaz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Jean-Luc Wassmer
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 30 mars 2023

Édition & Administration:

Genedis - Grand Rue 2

1904 Vernayaz - Suisse

+41 27 763 14 11

www.genedis.ch

Conception: moserdesign.ch

Réalisation et rédaction: Genedis, lefinmot.ch

Photographies: Gianluca Colla (couverture, pp. 15, 23), Thomas Masotti (pp. 6, 7, 9, 18, 29),
Genedis (pp. 19, 20, 25, 30), Baptiste Zenker (p. 21)

